

# Leur travail a du sens...

Portrait d'entreprise de l'économie sociale et solidaire du pays de Rennes

## La Mutuelle des motards

Née de la mobilisation de 40 000 personnes au début des années 80, la Mutuelle des motards est aujourd'hui encore une structure hors du commun dans le paysage des assurances. Plus qu'une assistance classique, elle offre aux assurés une vraie protection et une place stratégique dans les décisions de la mutuelle. Avec ses 200 000 sociétaires et ses 430 salariés, la Mutuelle des motards prouve tous les jours que l'économie sociale et solidaire, ça peut rouler.



© Patrice Normand / TempsMachine

### Premier tour de piste

« Notre cœur de métier, c'est les deux roues. On assure des gros cubes, des scooters, des motos de loisir, de circuit ou de collection... » Fabienne, responsable du bureau de Rennes, nous pose le décor. À la Mutuelle des motards, comme dans le reste du quartier où les concessionnaires sont nombreux, la moto est reine. L'implantation d'ailleurs n'est sans doute pas hasardeuse : créée par et pour des motards,

la mutuelle s'attache à rester au plus près des utilisateurs.

À l'origine, de cette aventure, il y a donc d'abord des passionnés de la moto. Dans les années 70, assurer une moto est presque impossible tant les tarifs pratiqués sont prohibitifs. En 1979 cependant, la roue tourne. Les motards et la Fédération française des motards en colère qui les représentent, excédés par l'incompréhension des assureurs et la répression des pouvoirs publics vis-à-vis des deux roues, ex-

priment leur colère et manifestent. Grâce aux dons de 40 000 motards, 10 millions de francs sont réunis. En 1983, grâce à cette mobilisation hors du commun, la première mutuelle des motards est créée. Un cas unique dans l'histoire de l'assurance puisqu'à titre de comparaison, la MAIF s'est créée grâce à environ 300 membres fondateurs...

Trente ans plus tard, cet esprit solidaire est toujours présent. « De fait, la Mutuelle des motards est humaine et engagée.



© Patrice Normand / TempsMachine

Si l'on se revendique de l'économie sociale et solidaire, ça n'est pas pour l'étiquette : on essaie de le vivre vraiment sur le terrain » explique Anne, conseillère en assurance au bureau de Rennes.

### Ici, on assure les motards plutôt que les motos...

Contrairement à une compagnie d'assurance classique, la question de la rentabilité n'est pas centrale à la Mutuelle des motards. Pour être fiable, la mutuelle doit évidemment avoir un résultat positif, mais il ne s'agit pas de faire du profit à tout prix : « Notre but avec l'argent des cotisations, explique Fabienne, c'est de pouvoir couvrir les sinistres des sociétaires et nos frais généraux. On n'est pas là pour faire du bénéfice, on n'a pas d'actionnaires... Et quand on a des excédents, on les répercute logiquement en faisant baisser les cotisations. » Une primauté donnée à l'homme sur le capital qui a une raison logique : la mutuelle appartient aux motards. Ici d'ailleurs, on ne parle pas d'assurés mais de sociétaires. Chacun est assuré à titre individuel et assureur à titre collectif. Avec ce statut particulier, les décisions des sociétaires posent donc un vrai poids : « Les sociétaires ont droit à la parole, c'est leur mutuelle, explique Anne. Ils peuvent râler, faire remonter leurs remarques, on est ouvert pour entendre ça. ». Si elle entend les critiques de ses sociétaires, la mutuelle attend aussi leurs idées pour améliorer le fonctionnement général. Des remontées qui donnent une pertinence particulière

aux contrats proposés : « Toutes les autres assurances nous regardent et copient nos propositions, s'amuse Fabienne. C'est un peu frustrant, mais en même temps, ça prouve qu'on tire la profession vers le haut. »

### La Mutuelle des motards sinon rien !

Travailler à la Mutuelle des motards, c'est effectivement une expérience particulière. Bon esprit d'équipe, pas de pression au niveau du résultat, pas de démarchage agressif... Fabienne ne s' imagine pas travailler pour une autre assurance. Avant même de débiter sa carrière d'ailleurs, elle voulait travailler à la Mutuelle des motards. « Je savais qu'il y avait une âme particulière ici », ex-

plique-t-elle. Une réputation dont toutes les compagnies d'assurances ne peuvent sans doute pas s'enorgueillir... Après des débuts à Nantes comme conseillère en assurance, elle rejoint les bureaux de Rennes en 2002 pour se rapprocher de son mari, motard cela va sans dire... Aujourd'hui responsable du bureau, Fabienne est accompagnée de deux conseillères en assurance, Anne et Delphine. « Ce qui prime pour nous, explique Fabienne, c'est le rapport avec les sociétaires. Les assurances et la moto, ça s'apprend ! » Une approche qui semble avoir porté ses fruits puisque avec ses 5 700 contrats en Ille-et-Vilaine l'équipe dépasse largement ses objectifs ! De quoi aborder l'avenir sereinement...

### A lire !

- > *Chronique d'une utopie en marche*, par Manuel Marsetti (éditions de la FFMC, 2003)
- > L'histoire trépidante de la mutuelle, des prémices de sa création jusqu'à 2003 : Bien plus que la monographie d'un mouvement, cette chronique est aussi l'écho des questions générales partagées par bon nombre de structures dans les années 70 à aujourd'hui, et plus largement encore des places respectives du technique et du politique depuis 40 ans. Une autre histoire de l'économie sociale ?

### À quoi servent les cotisations ?

- > **70 %** servent aux sinistres. L'indemnisation représente 91 % de cette enveloppe, les 9 % restants correspondant aux frais de gestion des sinistres (frais de personnel, honoraires des experts, avocats, médecins, etc)
- > **24 %** relèvent des frais généraux liés à la gestion des contrats, la logistique de l'entreprise, l'organisation des assemblées régionales et de l'assemblée générale, la présence de la Mutuelle sur le terrain, les partenariats, les actions de prévention...
- > **6 %** servent à l'investissement dans le développement de nouveaux contrats d'assurance ou de nouveaux services, afin d'améliorer le service rendu aux sociétaires, ainsi qu'à l'adaptation à de nouvelles obligations réglementaires. Source Mutuelle des Motards, budget 2009.



Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire du Pays de Rennes

Mutuelle des motards  
138 rue de Lorient - 35000 RENNES  
0 825 129 129  
rennes@amdm.fr  
[www.mutuelledesmotards.fr](http://www.mutuelledesmotards.fr)

Espace Anne de Bretagne  
15 rue Martenot - 35 000 RENNES  
02 99 26 34 60  
reso@resosolidaire.org  
[www.resosolidaire.org](http://www.resosolidaire.org)